

*PMMA Network Session Paper*

# **Dynamique de la pauvreté urbaine au Bénin : une analyse en termes d'entrées et sorties**

Damien Mededji



*A paper presented during the 5th PEP Research Network General Meeting,  
June 18-22, 2006, Addis Ababa, Ethiopia.*

# **Dynamique de la pauvreté urbaine au Bénin : une analyse en termes d'entrées et sorties**

**Damien MEDEDJI**

## **Résumé**

Cette étude utilise des données de panel de 836 ménages constituées à partir des enquêtes officielles sur les conditions de vie des ménages (Elam 96 et 99), pour analyser la transition dans la pauvreté et les facteurs déterminants les entrées et sorties dans la pauvreté en milieu urbain au Bénin. Les résultats montrent que la proportion des ménages pauvres de court terme est plus importante que celle des pauvres de long terme et qu'au sein des pauvres de court terme, les entrées sont supérieures aux sorties.

Les déterminants des entrées et sorties dans la pauvreté ont été analysés à partir du modèle logit multinomial. Les résultats montrent que les sorties dans la pauvreté sont déterminées par le statut du chef de ménage sur le marché du travail, le secteur d'activité, les variables démographiques (nombre d'enfants à charge, le sexe), l'appartenance ethnique et l'habitat. Les facteurs d'entrées dans la pauvreté sont quant eux relatifs à la localisation géographique, au statut sur le marché du travail des membres de ménage en dehors du chef, aux facteurs démographiques (la taille du ménage, le nombre d'adultes dans le ménage) et à l'appartenance ethnique. L'éducation apparaît comme un facteur qui favorise la non-pauvreté de long terme.

**Mots clés** : Transition, déterminants de la pauvreté, entrées, sorties.

**Adresse** : 06 BP 627 PK3 Cotonou- Tél : (229) 95051619- Fax : 21308246; Email : dam\_mededji@yahoo.com ou damien.mededji@u-clermont1.fr

## Introduction

Depuis le début des années 1980, l'impact des programmes d'ajustement sur la pauvreté et l'équité a fait l'objet d'intenses débats (David E. Sahn et al, 1996). Les critiques contre les programmes du FMI et de la Banque Mondiale ont mis l'accent sur les effets négatifs de mesure tels que le licenciement de travailleurs du secteur public, la dévaluation, l'élimination des subventions et l'introduction de la tarification des services sociaux. A cet effet, les institutions de Bretton Woods ont réagi en affirmant que les différentes mesures d'ajustement visent à promouvoir la croissance économique, laquelle, estiment-elles, est le moyen le plus efficace pour réduire la pauvreté en Afrique. Pour les partisans de l'ajustement, la plupart des dépenses et programmes publics apparemment orientés vers le bien-être du plus grand nombre ont un biais contre les pauvres.

Pour remédier à cette situation, beaucoup d'initiatives ont été prises. La plus importante demeure celle de la Banque Mondiale (BM) et du Fonds Monétaire International (FMI) qui ont lancé depuis 1999, une initiative conjointe qui place la lutte contre la pauvreté au cœur des politiques de développement. Ainsi, tous les pays à bas revenu désireux de bénéficier d'une aide financière de ces deux organisations ou d'un allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés) sont appelés à préparer un programme de lutte contre la pauvreté désigné sous le terme de Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DRSP). Ce dernier doit dans le fonds, exposer une stratégie permettant le développement d'une économie de marché favorable aux pauvres. En d'autres termes, il s'agit de créer les conditions pour une croissance à la fois élevée et plus favorable aux pauvres car, ancrée dans leur sphère et générant des opportunités d'emplois et des activités génératrices de revenus.

Face à cet engouement et à la complexification croissante de la problématique de la pauvreté, demeurent plusieurs problèmes dont les plus importants constituent le ciblage des pauvres et la connaissance des facteurs qui déterminent de façon fondamentale les transitions de pauvreté. A cet effet, Thin et al (2001) soulignent dans le cadre des nouvelles orientations des stratégies de lutte contre la pauvreté que le problème d'arbitrage et plus précisément de choix de ciblage, se pose avec acuité. Ce qui pose ainsi, le problème de la forme de pauvreté à laquelle il faut s'attaquer en priorité. Cette préoccupation avait été déjà mise en exergue par Grootaert (1996). Dans son article sur la dynamique de la pauvreté en Côte d'Ivoire, cet auteur souligne qu'en pratique, l'analyse de la pauvreté dans les pays en développement tend à se focaliser sur la mesure de la pauvreté monétaire à un moment donné ou à des comparaisons de pauvreté dans le temps à l'aide de deux enquêtes différentes. Cette approche de la dynamique de la pauvreté, précise-t-il ne permet pas d'indiquer si les tendances observées concernent les mêmes ménages ou des ménages différents. Par conséquent si le taux de pauvreté augmente, il est impossible d'attribuer cette évolution à de nouveaux pauvres ou à l'existence d'un processus dynamique induisant des sorties et des entrées dans la pauvreté, le nombre d'entrées étant supérieur au nombre de sorties. Or, cette transition peut se révéler importante et la distinction entre les deux phénomènes peut avoir des conséquences en termes de politique économique. En d'autres termes, il importe d'opérer la distinction entre la pauvreté chronique et la pauvreté transitoire. Ainsi, dans le premier cas des programmes de rehaussement des dotations en capital humain et physique ou de transferts sociaux peuvent s'avérer indispensables, alors que dans le second cas des compléments de ressources ou des appuis ponctuels sont seulement nécessaires pour aider les pauvres à sortir de leur situation.

Dans la réalité, plusieurs documents stratégiques de réduction de la pauvreté échappent à de telles considérations, Ribaud. F et al (2001). La principale raison est que la distinction entre pauvreté chronique et transitoire nécessite des données de panel de plus de deux périodes. Ces dernières sont très rares dans les pays en développement, en particulier dans les pays africains au sud du Sahara. Cependant des enquêtes légères auprès des ménages existent et peuvent permettre de mener des analyses sur la dynamique des entrées et sorties de la pauvreté avec des panels sur deux périodes. Dans ce cas, on pourra distinguer les pauvres court et de long terme. Les pauvres de long terme sont ceux qui le sont pendant les deux périodes alors que les pauvres de court terme, sont ceux qui ne le sont que pendant une période.

Le Bénin avec un revenu par tête de \$380 constitue l'un des pays les plus pauvres du monde avec une population urbaine pauvre estimée à 36,36% en 1996 contre 38,03%<sup>1</sup> en 1999. La proportion des pauvres de long terme est évaluée à 12,92% contre respectivement 25,12% pour les non-pauvres devenus pauvres et 23,44% pour les pauvres devenus non-pauvres, soit 48,56% de pauvres de court terme. Ainsi, les pauvres de court terme sont plus importants que ceux de long terme. Ces indicateurs s'observent dans un contexte économique qui marque depuis le début des années 90, après une décennie d'ajustement structurel et une croissance moyenne de 5,5%. Ils montrent ainsi, l'ampleur des entrées et sorties dans la pauvreté, et appellent à des mesures de politiques conséquentes.

A cet égard, il est nécessaire de connaître les facteurs qui déterminent les entrées et les sorties de la pauvreté. Selon, Grootaert et Kambur (1995), les facteurs socio-économiques et les zones de résidence constituent les facteurs les plus importants. En prenant en compte les dotations des ménages telles que le capital humain et le capital physique, Grootaert et al (1995) trouvent que le capital humain est le facteur qui explique le mieux le changement du niveau de vie dans le temps. Mais ces analyses ne distinguent pas les ménages par rapport aux entrées et sorties dans la pauvreté. Pareille considération, permettra d'apprécier les facteurs spécifiques qui déterminent ces différents groupes de ménages. Elle permettra aussi d'analyser la pauvreté de court et de long terme.

A cet effet, une première section de cette étude sera consacrée à la présentation des sources des données et de l'indicateur du niveau de vie.

Une deuxième section présentera le cadre méthodologique qui permettra d'élaborer la matrice de transition afin de distinguer quatre catégories de ménages et les évidences empiriques relatives à la population urbaine au Bénin. Ensuite, une troisième section permettra de mettre en exergue à partir d'un modèle probabiliste, les facteurs qui déterminent de façon significative la transition des ménages dans la pauvreté. Enfin des simulations seront effectuées à partir de cette estimation pour apprécier l'impact des changements structurels et démographiques sur l'appartenance des ménages aux différentes catégories de ménage.

---

<sup>1</sup> Le recours à la méthode de dominance permet de confirmer que le nombre de pauvres en 1999 est plus élevé que celui de l'année 1996.

# 1. Sources des données, indicateur de bien-être et évolution de la pauvreté

## 1.1 Sources de données

Les sources de données utilisées dans cette étude se réfèrent principalement à deux enquêtes auprès des ménages exécutées au Bénin par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE), avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elles portent sur un échantillon aléatoire de ménages urbains. Les unités d'observation sont les ménages de différentes catégories sociales réparties sur plusieurs aires géographiques au Bénin. Les enquêtes de 1996 ont couvert cinq villes choisies de façon raisonnée selon leur importance tant démographique qu'économique. Ces villes couvertes sont : Cotonou, Porto-Novo, Parakou et Abomey et Bohicon. Les deux dernières sont considérées comme une conurbation du fait de leur proximité. Le plan de sondage repose sur un échantillonnage à deux degrés. Au premier degré, des zones de dénombrement ont été tirées à raison de 60 zones à Cotonou, 40 dans les autres villes. Au second degré, douze ménages ont été tirés par zone de dénombrement à Cotonou et dix dans les trois autres localités. Dans chaque zone de dénombrement, le tirage du ménage est équiprobable<sup>2</sup>, mais la probabilité de tirage du ménage n'est pas identique d'une zone de dénombrement à une autre.

La méthode de sondage utilisée est proche de la méthode des quotas car le nombre de ménages à enquêter est fixé pour tenir compte des contraintes de calendriers et du nombre d'enquêteurs souhaitable par localité. Les zones de dénombrement tiennent compte de la répartition spatiale. Pour faire face à l'extrême mobilité des enquêtés qui est estimée à 15% de la population, il est constitué un échantillon de renouvellement tous les deux ans. La taille de cette dernière étant égale à celle de la population perdue. Ces enquêtes sont construites sur la base d'un questionnaire modulaire administré par interview d'un enquêteur. Le nombre de modules remplis par ménage dépend de sa composition. Globalement, le questionnaire se compose de trois catégories de modules, à savoir un module de base, des modules spécifiques et des modules conjoncturels.

La structure de l'édition de 1999 n'a pas changé par rapport à celle de 1996. Par contre, le nombre de villes a été augmenté de cinq (5) ainsi que la taille. Cette dernière est passée de 1920 ménages à 3088. La répartition des ménages dans la confection de l'échantillon en 1996 est telle que la ville de Cotonou compte 720 (37,5%) ménages contre 400 (20,83) pour chacune des autres trois villes. Après apurement des données de 1996, le nombre de ménages retenu est estimé à 1612<sup>3</sup>. C'est à partir de cet échantillon que nous avons constitué notre panel dont la taille est de 836 ménages. Il est constitué des ménages de l'édition de 1996 qui ont été retrouvés dans celle de 1999. Nous avons ainsi pu avoir un panel qui repose sur un échantillon représentatif par rapport à la taille définitive de l'enquête de 1996. Il convient de remarquer qu'il est représentatif de l'ensemble du milieu urbain, ce qui permet d'extrapoler les résultats à toute la population urbaine. En effet, la différence entre les dépenses moyennes de consommation<sup>4</sup> entre le panel de ménage constitué et l'échantillon de base<sup>5</sup> est apparue statistiquement non significative à 5%. Il en est de même pour les différentes villes.

---

2 Il convient de préciser que les échantillons pour ces différentes enquêtes sont auto-pondérés, ce qui leur confère la même structure qu'un recensement.

3 La répartition des ménages dans la base de 1996 apurée se présente comme suit : Cotonou (34%) et les autres villes (22%).

4 cf tableau 7.

5 Celui de 1996 est composé de 1612 ménages.

## **1.2 Indicateur de bien-être et évolution de la pauvreté.**

Le bien-être du ménage qui est l'unité d'analyse est appréhendé par les dépenses de consommation par équivalent adulte. Les seuils de pauvreté retenus sont des estimations effectuées par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique du Bénin (INSAE, 1996 et 1999). Leur calcul repose sur l'approche des dépenses non-alimentaires<sup>6</sup> qui consiste à déterminer un seuil de pauvreté global qui tient à la fois compte des dépenses alimentaires et non alimentaires.

Ainsi, le seuil de pauvreté absolue calculé pour le milieu urbain en 1996 est égal à 144300 FCFA<sup>7</sup> contre 156990 FCFA en 1999. Pour tenir compte de la variabilité des prix, le seuil de l'année 1999 ainsi que les dépenses de consommation ont été déflatés par l'indice des prix<sup>8</sup> à la consommation de 1999 (100:1996). Ce qui ramène ce dernier à 142718 FCFA. Avec une telle base de calcul, cet indice rend la comparaison des dépenses de consommation dans le temps adéquate.

Pour la population urbaine, l'incidence de la pauvreté a connu une augmentation sensible, passant de 36,36% en 1996 à 38,03% en 1999. Cette variation de l'incidence a été plus forte dans les deux grandes villes à savoir Cotonou (17,02%) et Porto-Novo (12,43%). Par contre, dans les villes moyennes que Parakou, Abomey-Bohicon, l'incidence de la pauvreté a connu une baisse non négligeable estimée respectivement à 5,44% et 16,81%. Une analyse selon le sexe du chef de ménage révèle que l'incidence de la pauvreté a connue une baisse considérable au niveau des ménages dirigés par les femmes (13,5%) et une hausse sensible au niveau des ménages dirigés par les hommes (6,4%). Si ces informations renseignent sur l'ampleur de la pauvreté, elles ne permettent pas d'apprécier le degré de mobilité des ménages par rapport à la pauvreté. Une approche de solution à cette préoccupation est la détermination d'une matrice de transition.

## **2. Analyse de la transition de la pauvreté: entrées et sorties**

### **2.1 Détermination de la matrice de transition**

Aspect très important dans l'analyse dynamique de la pauvreté, l'analyse de la transition des ménages commence par une appréciation objective d'une matrice de transition. Dans la littérature, les indices de mobilité déduits d'une matrice de transition sont considérés comme les meilleurs indices. Ils mesurent la mobilité relative et ne montrent aucune mobilité si les changements observés au niveau de l'indicateur du niveau de vie n'engendrent aucun mouvement entre les classes définies. Selon, Cowell et Schlüter (1998), les indices de mobilité qui proviennent d'une matrice de transition sont robustes même en présence de données peu fiables.

---

6 Le principe consiste à calculer un seuil de pauvreté alimentaire à partir d'un panier de bien valorisé au prix du marché et en déduire un seuil de pauvreté non alimentaire selon un ratio donné. Le seuil de pauvreté globale est alors égal à la somme des deux seuils de pauvreté ainsi calculés.

7 Franc de la Communauté Francophone d'Afrique

8 Il est estimé à 110 et signifie que le pouvoir d'achat des ménages urbains a connu une érosion de 10% en 1999 par rapport à 1996.

Lorsque les données de panel couvrent une période suffisamment longue, l'analyse de la transition dans la pauvreté peut être appréciée à partir des modèles de durée même si les investigations relatives à la pauvreté sont récentes. Elle peut être également appréciée par l'approche relative à l'analyse des processus stochastiques de type Markovien. Ces différentes méthodes ont non seulement l'avantage de déterminer les probabilités de transition mais aussi d'apprécier la trajectoire de survie des ménages pauvres.

En raison de la durée de notre panel, nous avons établi notre matrice de transition à partir de la comparaison de la situation des ménages entre 1996 et 1999. Dans la pratique, cette classification des ménages repose sur les indices FGT proposés par Foster, Greer et Thorbecke (1984)<sup>9</sup>.

Deux indices sont couramment utilisés : l'incidence  $P(0, z)$  ou l'indice de sévérité de la pauvreté  $P(2, z)$ . Le premier est tout simplement la proportion de la population classifiée comme pauvre tandis que le second est supposé tenir compte de l'inégalité de la distribution des dépenses de consommation des pauvres. Pour l'analyse de la pauvreté chronique, l'indice de sévérité est préféré à l'incidence. Selon Cogneau (2002), les durées les plus longues dans la pauvreté ont plus de chances de se trouver plus loin de la ligne de pauvreté, si bien qu'une mesure statique donnant un poids élevé aux individus les plus éloignés de la ligne comme l'indice de sévérité peut prendre en compte, quoi qu'indirectement ce phénomène.

Cette approche a été utilisée par Ravallion (1998a) dans l'analyse de la pauvreté chronique et transitoire en Chine rurale et plus tard, dans les études abordant la même problématique. Notre objectif étant surtout d'analyser la pauvreté de court terme, nous avons considéré l'incidence  $P(0, z)$  qui semble plus adapté pour faire la classification des ménages et ainsi construire une matrice de transition.

De façon pratique, on distinguera sur les deux périodes quatre catégories de ménages, à savoir les ménages pauvres qui sont restés pauvres (pp), les pauvres qui sont devenus non-pauvres (pnp), les non-pauvres qui sont devenus pauvres (npp) et les non-pauvres qui sont restés non-pauvres (nnpn). Une telle classification permettra de répondre à la question concernant l'appréciation des ressources et les conditions qui ont permis à certains ménages de rompre avec la pauvreté ou l'appauvrissement subi par les ménages qui sont tombés dans la pauvreté.

La matrice transition ainsi générée donnera la proportion relative de chaque catégorie de ménages. En terme de mobilité, les ménages qui se retrouveront sur la diagonale de cette matrice n'auraient donc pas bougé de leur position vis-à-vis de leurs états initiaux par à la pauvreté. Ils sont considérés comme des *sédentaires* (*stayers*). Les autres sont mobiles. On parle de « *movers* ». De ce point de vue, les probabilités en dehors de la diagonale principale sont des probabilités de transition que l'on peut aussi utiliser comme indicateur de mobilité. Plus les probabilités de transition sont élevées, plus la mobilité est forte. De tels indicateurs de

---

9 Ils constituent les indices de pauvreté les plus utilisés dans la littérature et se présentent comme suit :

$$P(\alpha, z) = \frac{1}{N} \sum_{h=1}^H \left( \frac{z - y_h}{z} \right)^\alpha$$

où  $\alpha = 0, 1, 2, \dots$ , peut être interprété comme un indice d'aversion pour la pauvreté. Plus il croît, plus s'accroît l'importance donnée aux plus pauvres des pauvres;  $z$  et  $y_h$  indiquent respectivement le seuil de pauvreté et le niveau de revenu ou de consommation du ménage.

mobilité dépendent non seulement du nombre de classes de pauvreté définies, mais aussi de la taille de chaque classe.

## **2.2 La transition dans la pauvreté urbain au Bénin: les faits saillants**

La matrice de transition (tableau 1) retrace les mouvements absolus de ceux qui entrent dans la pauvreté et de ceux qui en sortent. Pour la population urbaine, les résultats montrent que le taux d'entrée dans la pauvreté en 1999 est de 25,12%, ce qui représente 39% des ménages non-pauvres en 1996. Parallèlement, le taux de sortie de la pauvreté est de 23,44%, soit plus de la moitié (64%) des ménages pauvres en 1996. Les chances d'entrer et de sortir sont donc pratiquement égales en milieu urbain au Bénin.

En ce qui concerne les ménages sédentaires, on note que plus du tiers des non-pauvres (39%) n'ont pas connu un changement de leur situation en 1999 alors que 12,92% des ménages se sont avérés des pauvres de long terme. Ainsi, 36% de ceux qui étaient pauvres en 1996 l'ont été en 1999.

De façon systématique, les résultats montrent que le groupe des ménages pauvres de court terme (entrées et sorties) est plus important que celui des pauvres de long terme en milieu urbain au Bénin entre 1996 et 1999. Ceci confirme l'assertion selon laquelle la pauvreté ne devrait pas être perçue comme une condition permanente (IEM, 2001).

Ils montrent aussi, qu'au sein des pauvres de court terme, les entrées sont supérieures aux sorties. En effet, les entrées représentent une proportion de 25,12% des ménages contre 23,44% pour les sorties. L'augmentation de la pauvreté est ainsi le résultat des flux massifs de ceux qui tombent dans la pauvreté et de ceux qui en sortent. Ce mécanisme échappe à l'analyse basée sur deux coupes dans le temps et constitue de ce fait, une question qui mérite qu'on lui accorde une attention particulière.

Lorsqu'on considère l'approche selon le genre (tableau1 et graphique 1), on constate que le taux de sortie de la pauvreté au niveau des ménages dirigés par les hommes en 1999 est de 21,09%. Autrement dit, ceux qui ont échappé à la pauvreté en 1999 représentent une proportion de 21,09%, soit 60% des ménages pauvres en 1996. Pour les ménages non-pauvres dirigés par un homme en 1996 et qui sont devenus pauvres en 1999, ils représentent une proportion de 27,50%, soit 37% des ménages non-pauvres. Ce qui signifie que près d'une personne sur trois, est tombée dans la pauvreté en 1999. Dans le groupe des ménages dirigés par les hommes, 13,91% connaît une pauvreté de long terme. Ce groupe de ménages représentait, 40% des ménages pauvres dirigés par un homme en 1996. Ces résultats confirment le fait que dans le court terme les entrées sont supérieures aux sorties dans la pauvreté et aussi que le nombre de pauvres de court terme est plus important que celui des pauvres de long terme.

**Tableau 1** Matrice de transition dans la pauvreté urbaine au Bénin (%) (n=863)

	Pauvre en 1999	Non-pauvre en 1999	Total
<b>Milieu urbain</b>			
Pauvre en 1996	36 (12,92)	64 (23,44)	100 <b>(36,36)</b>
Non-pauvre en 1996	39 (25,12)	61 (38,52)	100 (63,64)
	<b>(38,04)</b>	<b>(61,96)</b>	(100)
<b>Ménages dirigés par les hommes</b>			
Pauvre en 1996	40 (13,91)	60 (21,09)	100 <b>(35,00)</b>
Non-pauvre en 1996	37 (27,50)	63 (37,50)	100 (75,00)
	<b>(41,41)</b>	<b>(58,59)</b>	(100)
<b>Ménages dirigés par les femmes</b>			
Pauvre en 1996	24 (9,69)	76 (31,12)	100 <b>(40,81)</b>
Non-pauvre en 1996	30 (17,35)	70 (41,84)	100 (58,19)
	<b>(27,04)</b>	<b>(72,96)</b>	(100)
<b>Les ménages selon les villes de résidence</b>			
<b>Cotonou</b>			
Pauvre en 1996	32 (7,66 )	68 (16,17)	100 <b>(23,83)</b>
Non-pauvre en 1996	44 (33,19)	66 (42,98)	100 (76,17)
	<b>(40,85)</b>	(59,15)	(100)
<b>Parakou</b>			
Pauvre en 1996	43 (20,65)	57 (27,72)	100 <b>(48,37)</b>
Non-pauvre en 1996	43 (22,28)	57 (29,35)	100 (51,63)
	<b>(42,93)</b>	<b>(57,07)</b>	(100)
<b>Porto-Novo</b>			
Pauvre en 1996	34 (7,57)	64 (14,59)	100 <b>(22,16)</b>
Non-pauvre en 1996	35 (27,03)	65 (50,81)	100 (77,84)
	<b>(34,60)</b>	(65,4)	(100)
<b>Abomey-Bohicon</b>			
Pauvre en 1996	32 (16,38)	68 (34,48)	100 <b>(50,86)</b>
Non-pauvre en 1996	36 (17,67)	54 (31,47)	100 (49,14)
	<b>( 34,05)</b>	<b>(65,95)</b>	(100)

\* les chiffres entre parenthèses représentent les pourcentages de la cellule.

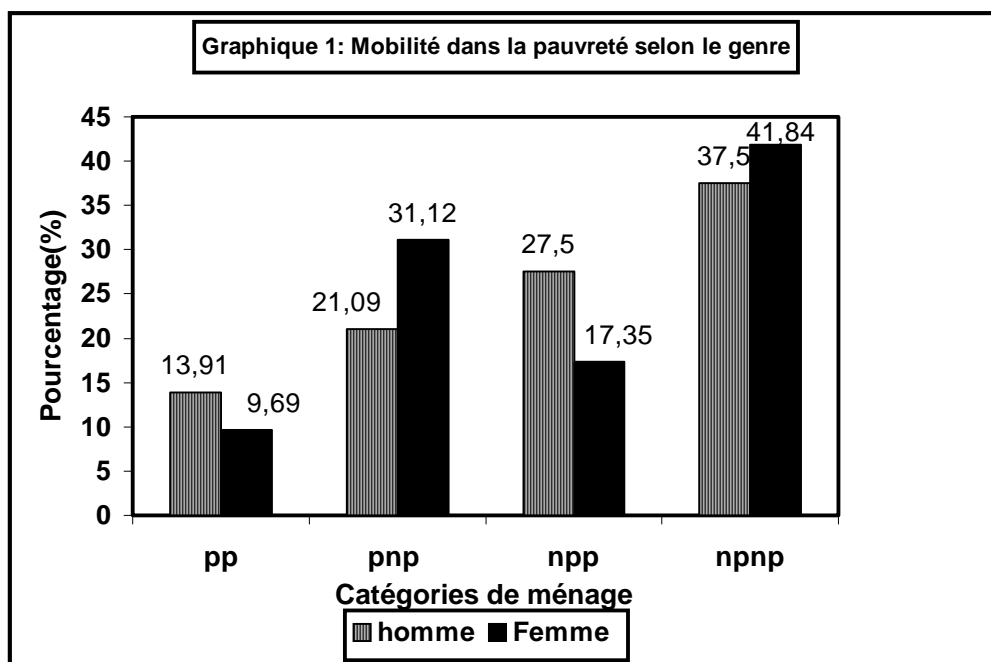
\*\* les autres chiffres représentent les pourcentages de la ligne.

\*\*\* les chiffres en gras représentent l'incidence de pauvreté

**Source:** Estimation faite à partir des données Elam 96 et 99.

Pour les ménages dirigés par des femmes, s'il apparaît que le nombre de pauvres de long terme est de loin inférieur à celui des pauvres de court terme, les entrées dans la pauvreté sont par contre inférieures aux sorties. Les résultats montrent le taux d'entrée dans la pauvreté en 1999 est de 17,35% alors que le taux de sortie est de 31,12%. Quant aux pauvres de long terme, ils représentent 9,69% des ménages pauvres en 1999. En gros, 76% des ménages pauvres dirigés par une femme en 1996 ont échappé à la pauvreté en 1999 tandis que 30% des ménages non-pauvres en 1996 ont connu la pauvreté en 1999. Ce fort taux de sortie se justifie par la forte baisse de l'incidence de la pauvreté au niveau des ménages dirigés par les femmes entre 1996 et 1999. Ce résultat traduit le dynamisme des femmes probablement lié à l'existence d'opportunités sur le marché du travail. En effet, il est noté une forte féminisation des activités économiques en milieu urbain au Bénin, notamment dans le commerce et la restauration (INSAE, 2002). Il traduit également le fait que les femmes chefs de ménage sont

plus autonomes, ont un meilleur accès aux ressources que si elles étaient mariées et elles utilisent les ressources de façon plus productives que les hommes chefs de ménage<sup>10</sup>.



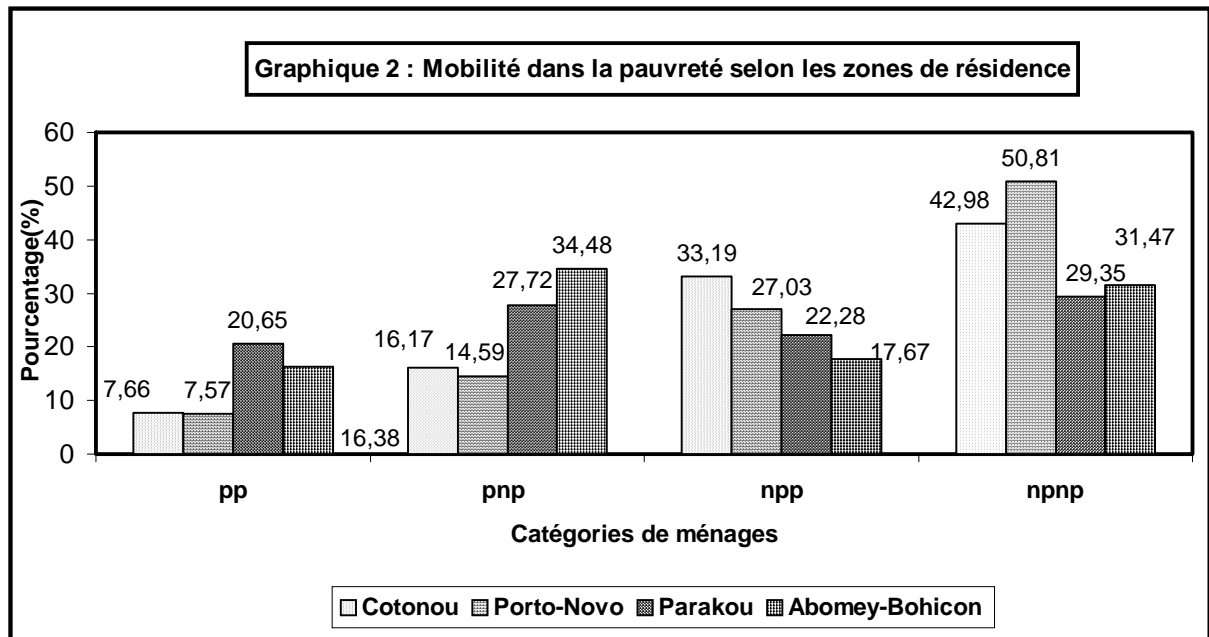
**Source** : Etabli à partir des données Elam 96 et 99.

Pour les zones de résidence (tableau 1 et graphique 2), les flux des entrées et des sorties ainsi que l'ampleur de la pauvreté de court terme et de long terme reflètent le degré d'urbanisation de chaque ville. Parmi les quatre villes considérées, Cotonou et Porto-Novo sont les plus importantes du point de vue économique et démographique.

Pour ces deux villes, le nombre de pauvres de long terme est de l'ordre de 8%. Le taux d'entrée dans la pauvreté est respectivement de 33,19% et 22,19% à Cotonou et à Porto-Novo. En ce qui concerne le taux de sortie, il est de 16,17% pour Cotonou et 14,59% pour Porto-Novo. Il en résulte d'une part, que les entrées dans la pauvreté en 1999 sont largement supérieures aux sorties et d'autre part que les pauvres de long terme sont moins importants que les pauvres de court terme. Quant au degré de mobilité, il est non seulement élevé, mais se situe dans le même ordre de grandeur dans les deux villes. A Cotonou, les entrées représentent 44% des ménages non-pauvres et les sorties, 68% des ménages pauvres. En ce qui concerne la ville de Porto-Novo, les entrées sont estimées à 35% des ménages non-pauvres et les sorties, à 64% des ménages pauvres.

Toutes ces transformations traduisent la forte variation de l'incidence de pauvreté observée dans les deux villes au cours de la période 1996 et 1999.

10 En général, dans les ménages africains, les hommes ont un poids très important dans la prise de décision. Dans ce contexte, les femmes ne sont pas souvent libres d'exercer les activités de leur choix ou de prendre des initiatives sans un consentement préalable de leur époux.



**Source:** Etabli à partir des données Elam 96 et 99.

Pour les deux autres villes, à savoir Abomey-Bohicon et Parakou<sup>11</sup>, l'ampleur de la pauvreté de court terme et de long terme est contraire à celle obtenue dans les deux premières villes. Dans un premier temps, la pauvreté de long terme apparaît très élevée, 16,38% et 20,65% respectivement pour Abomey-Bohicon et Parakou. Dans un second temps, les entrées des non-pauvres dans la pauvreté sont inférieures aux sorties des pauvres. De ces résultats, il résulte que les taux de sortie et d'entrée dans la pauvreté sont respectivement plus élevés et plus faibles dans les villes moyennes que dans les grandes villes. Cette tendance suggère que les différentes politiques économiques et sociales orientées vers les villes les plus défavorisées ont permis d'améliorer le niveau de vie des ménages, en particulier les plus pauvres. Aussi, il apparaît que les ménages vulnérables sont plus importants dans les grandes villes.

Comme mentionné précédemment, on peut noter en outre que le degré de mobilité est lié à l'importance de la variation de l'incidence de la pauvreté. Avec une forte baisse de l'incidence, la ville de Abomey enregistre des entrées faibles et de fortes sorties par rapport à la ville de Parakou.

En conclusion, il résulte de cette analyse que la variation de l'incidence de la pauvreté dans le temps est le résultat des flux massifs de ceux qui tombent dans la pauvreté et de ceux qui en sortent. L'ampleur de cette variation dépend surtout de l'importance de ces groupes de ménages. Les pauvres de longue période apparaissent moins importants que les pauvres de

<sup>11</sup> La ville de Parakou appartient au plus grand département cotonnier du Bénin, mais avec des caractéristiques qui la rapprochent de celles d'une zone vivrière, ce qui lui confère plus la dénomination de ville rurale parce que reposant essentiellement sur l'agriculture même si le commerce y apparaît aussi comme une activité importante. A Abomey-Bohicon, les activités économiques auxquelles s'adonnent la majorité de la population sont dans l'ordre décroissant, le commerce (66% des unités économiques) et la production agricoles (11% des unités économiques). On note surtout un degré d'informalité très élevé des activités économiques dans ces deux agglomérations

courte période. L'intérêt d'un examen des facteurs qui expliquent les facteurs de sorties et d'entrée dans la pauvreté apparaît alors particulièrement plus important.

### 3. Analyse des déterminants des entrées et sorties de la pauvreté

#### 3.1 Cadre d'analyse

L'espace de pauvreté retenu étant celui de l'utilité, le ménage consommateur est supposé définir son bien-être en choisissant la consommation d'un ensemble de biens et de services. Il est donc identifié par un vecteur de caractéristiques  $K$  et un vecteur de quantités de biens consommés  $B$ . On admet que ses préférences, par rapport à tous les ensembles des biens de consommations accessibles sont représentées par la fonction d'utilité  $U_{ij}=U_{ij}(B,K)$  où  $i$  et  $j$  représentent respectivement les indices des périodes et des ménages. Les dépenses étant des variables continues et observables, la variable latente équivalente sera le niveau d'utilité indirecte  $U_{ij}$  associée à cette dernière. En effet, il existe des fondements théoriques suffisants pour considérer que les dépenses constituent une bonne approximation du bien-être. Ces dépenses de consommation  $D_{ij}=D_{ij}(P,K,U)$  représentent le coût minimum pour un ménage, ayant des caractéristiques  $K$  d'accéder à un niveau d'utilité  $U_{ij}$ , compte tenu d'un vecteur de prix  $P$ .

De la même manière, on définit le seuil de pauvreté des périodes comme suit  $S_i$  et on lui fait également correspondre un niveau d'utilité constant  $U_i^*$ .

$U_{ij} = \beta x_{ij} + \varepsilon_{ij}$  avec  $x_{ij}$  les caractéristiques du ménage  $j$  à la première période  $i$ ,  $\varepsilon_{ij}$  est une variable aléatoire représentant les erreurs de perception ou d'optimisation de la part du ménage consommateur. Appartenir à une catégorie compte tenu de la position de l'utilité indirecte procurée par la dépense totale par équivalent-adulte par rapport au seuil de pauvreté sur les deux périodes se transpose alors à un univers aléatoire. Dans cette perspective, les modèles probabilistes peuvent révéler une certaine fécondité dans la mesure où ils peuvent permettre de prédire la probabilité qu'un ménage avec des caractéristiques spécifiques, appartienne à une catégorie donnée. A cet effet, on considère  $k$  catégories de ménages dont les attributs dépendent des dépenses de consommation. La classification des ménages est faite par rapport à l'incidence de la pauvreté. Désignons par  $Q$ , la variable de sélection identifiant les différents groupes à partir de la distribution de la dépense totale par équivalent-adulte des ménages sur les deux périodes. L'identification des différents groupes se présente alors comme suit :

$$Q = \begin{cases} 1 & \text{si } D_{1j} < S_1^* \text{ et } D_{2j} < S_2^* \\ 2 & \text{si } D_{1j} < S_1^* \text{ et } D_{2j} > S_2^* \\ 3 & \text{si } D_{1j} > S_1^* \text{ et } D_{2j} < S_2^* \\ 4 & \text{si } D_{1j} > S_1^* \text{ et } D_{2j} > S_2^* \end{cases} \Leftrightarrow Q = \begin{cases} 1 & \text{si } U_{1j} < U_1^* \text{ et } U_{2j} < U_2^* \\ 2 & \text{si } U_{1j} < U_1^* \text{ et } U_{2j} > U_2^* \\ 3 & \text{si } U_{1j} > U_1^* \text{ et } U_{2j} < U_2^* \\ 4 & \text{si } U_{1j} > U_1^* \text{ et } U_{2j} > U_2^* \end{cases}$$

- (1) pauvre en 1996 et en 1999
- (2) pauvre en 1996 et non-pauvre en 1999
- (3) non-pauvre en 1996 et pauvre en 1999
- (4) non-pauvre en 1996 et en 1999

Pour le premier choix, c'est-à-dire les pauvres de la période 1 qui sont restés pauvres au cours de la période 2 (pp), la probabilité est:

$$\Pr(Q_j = 1) = \Pr(U_{1j} < U_1^*, U_{2j} < U_2^*) \Rightarrow \Pr(Q_j=1)=\Pr(\varepsilon_{1j}<U_1^*-\beta x_{1j}, \varepsilon_{2j}<U_2^*-\beta x_{2j})$$

Si on suppose qu'être pauvre en 1996 et le demeurer en 1999 constituent deux évènements indépendants, alors la probabilité pour un ménage de se retrouver dans la catégorie 1 sera:

$$\Pr(Q_j = 1) = \Pr(U_{1j} < U_1^*) \times \Pr(U_{2j} < U_2^*)$$

=  $\Phi(\beta x_{1j})\Phi(\beta x_{2j})$  où  $\Phi$  est la fonction de répartition issue de la distribution statistique de l'erreur. Puisque notre préoccupation est la situation finale de l'individu j à la période 2 relativement à la période 1, nous pouvons pour ce premier choix, poser  $V_{1j} = \alpha_1 x_{1j} + \varepsilon_{1j}$  qui désigne l'utilité indirecte correspondante au ménage j au premier choix.

Ainsi,  $V_{kj} = \alpha_k x_{1j} + \varepsilon_{kj}$  représente, l'utilité indirecte correspondante au ménage j au choix k. A cet égard, nous avons le choix entre le modèle logistique multinomial, en supposant que les termes aléatoires  $\varepsilon_{kj}$  ont une distribution logistique ou un probit multinomial en supposant que les termes aléatoires  $\varepsilon_{kj}$  suivent une distribution normale.

Au regard d'un certain nombre de tests effectués, nous avons retenu le modèle logit multinomial pour notre estimation<sup>12</sup>.

Le modèle de détermination des catégories de ménages est alors:

$$\Pr ob(Q_j = k) = \frac{\exp(\alpha_j' x_{1j})}{1 + \sum_{k=1}^4 \exp(\alpha_j' x_{1j})}$$

$\alpha$ , représente le vecteur des paramètres à estimer liés aux caractéristiques  $x_{1j}$ . En outre, on impose la normalisation  $\alpha_0 = 0$ , d'où (k-1) paramètres à estimer.

Afin de permettre une interprétation aisée, nous avons présenté les résultats en terme d'impact d'une variable indépendante sur le ratio du risque relatif (relative risk ratio, RRR). Cette approche méthodologique a été appliquée par Glewwe et al (1999) dans une étude de cas au Vietnam. Le ratio du risque relatif est défini comme la probabilité d'une catégorie rapportée à celle de la catégorie de référence, ici (pp)<sup>13</sup>. La règle de décision la plus aisée qui montre

12 Le choix de l'un des deux modèles repose sur le problème de l'indépendance des options non pertinentes ou IIA (Independance of Irrelevant Alternatives). Cette hypothèse suppose que les erreurs entre les différentes catégories sont non corrélées et homoscedastiques. Elle signifie que l'appartenance à une catégorie donnée ne dépend pas de l'ensemble des autres choix disponibles. Cette hypothèse peut être acceptée lorsque les catégories de ménages sont peu comparables, et surtout si, l'appartenance à ces dernières ne peuvent pas dépendre des décisions antérieures ou de l'existence d'autres possibilités. Cette deuxième raison semble adaptée à notre préoccupation. En effet, le nombre de catégories de ménages est fixé et par conséquent elles ne peuvent pas dépendre d'autres possibilités. De façon formelle, le test de Hausman sur la propriété de l'indépendance des termes d'erreur entre les catégories (tableau 1 en annexe) autorise l'acceptation de nulle d'indépendance des catégories. Le test de Wald sur la liaison des alternatives aboutit au rejet de l'hypothèse nulle de possibilité d'agrégation des différents états de transitions de pauvreté. Il montre notamment les différentes catégories de ménages dégagées sont mutuellement exclusives. Ainsi, l'hypothèse d'une similarité entre les catégories de ménage peut être écartée et laisser présumer au choix du modèle logit multinomial. Par ailleurs, l'acceptation de l'hypothèse nulle, d'indépendance des catégories des ménages confirme l'exogénéité des variables explicatives.

13 Par exemple, supposons que la probabilité qu'un ménage échappe à la pauvreté (pnp) est de 0,10 et celle de demeurer pauvre (pp) de 0,20. Pour ce ménage, la probabilité relative d'échapper à la pauvreté sera de 0,50<sup>13</sup>. Les RRR présentés dans le tableau 4 montrent l'impact de chaque caractéristique du ménage par rapport à celle en référence. Par exemple si la probabilité relative qu'un ménage dirigé par un homme échappe à la pauvreté est de 0,80 et celle d'un ménage dirigé une femme qui sert de référence est de 0,40, alors l'impact d'être chef de ménage de sexe masculin sur le ratio du risque relatif est de 2. Ce qui signifie que le fait qu'un ménage soit dirigé par un homme accroît la probabilité relative d'échapper à la pauvreté de 100%<sup>13</sup>.

l'impact des variables sur le RRR est que les impacts inférieurs à l'unité pour une variable augmentent la probabilité relative pour le ménage d'être dans la catégorie de référence tandis que les impacts supérieurs à l'unité impliquent que la variable réduit la probabilité relative d'appartenir à la catégorie de référence.

### **3.2 Brève revue sur les déterminants de la pauvreté et les variables retenues.**

Afin de mieux cerner les facteurs qui influencent les sorties et les entrées dans la pauvreté<sup>14</sup>, il est important de mettre en évidence les caractéristiques des ménages qui permettent de rompre ou non avec la pauvreté. Ces derniers seront ceux de la période initiale c'est-à-dire de l'année 1996 dans notre cas. Selon Grootaert (1995), les réponses des ménages aux changements de l'environnement économique sont essentiellement fonction du niveau de leur dotation avant ces changements. Ce qui présume l'exogénéité de ces caractéristiques. De telles considérations ont été faites par Datt et Jolliffe (1999), Ravallion et al (2000) et la plupart des travaux ayant porté l'analyse de la pauvreté chronique et transitoire ainsi que la pauvreté de long et de court terme.

#### **3.2.1 Brève revue sur les déterminants de la pauvreté**

De façon générale, d'après le rapport de la Banque Mondiale sur la pauvreté (2001), les déterminants identifiés portent sur les actifs des ménages pauvres. On distingue, les actifs humains, tels que les capacités élémentaires de travailler, les qualifications et une bonne santé; les actifs physiques, tels que l'accès aux infrastructures, les actifs financiers, tels que l'épargne et l'accès au crédit; les actifs sociaux, tels que les réseaux de contacts et d'obligations réciproques auxquels on peut faire appel en cas de besoin, et l'influence politique sur les ressources et enfin les actifs naturels, tels que la terre. Le rendement de ces différents actifs selon le rapport, dépend toutefois de l'accès aux marchés et de tous les facteurs d'ordre mondial, national et local qui influent sur les rendements sur ces marchés.

Mais de façon spécifique, pour l'analyse des déterminants des pauvretés chronique et transitoire qui s'insère dans notre problématique, l'accent est mis sur les caractéristiques intrinsèques aux ménages. De pareilles analyses ont porté aussi bien sur le milieu rural que sur le milieu urbain.

En milieu rural, Gaiha (1992), montre que la pauvreté chronique au sud de l'Inde est due à la variation de la rémunération et le taux de salaire. Il justifie cette différenciation du revenu par tête par l'inégalité des capacités nécessaires à accroître le revenu. Dans le même ordre d'idées, Drèze et al (1992) ont montré que la persistance de la pauvreté au sud de l'Inde n'est pas seulement due au manque d'actifs productifs mais à certains désavantages intrinsèques tels le manque d'actifs humains, par exemple les capacités élémentaires de travailler. En analysant la pauvreté transitoire dans la même zone, Gaiha et al (1993) trouvent que cette dernière est le résultat des effets pervers de la variation des prix.

En Chine rurale, Ravallion et al (1998a) ont montré que les facteurs explicatifs communs aux deux types de pauvreté sont les actifs physiques et les effets du cycle de vie. La richesse

---

14 Notre objectif ici est de modéliser les transitions de pauvreté (entrées et sorties dans la pauvreté) et non la dynamique des revenus)

détenue par le ménage est un facteur important de réduction aussi bien de la pauvreté chronique que transitoire.

Par ailleurs, les facteurs démographiques, le niveau d'éducation, l'état de santé des membres de ménages qui sont apparus significatifs pour la pauvreté chronique ne le sont pas pour la pauvreté transitoire. En effet, un ménage de petite taille avec un niveau d'éducation élevé est moins sujet à la pauvreté chronique, mais ces facteurs sont sans influence sur la pauvreté transitoire. Ainsi, vivre dans un milieu où les infrastructures de santé et d'éducation sont disponibles contribuera à réduire la pauvreté chronique alors qu'elles sont sans importance sur la pauvreté transitoire. Ils en déduisent que les politiques visant à réduire la pauvreté chronique n'auront aucun effet sur la pauvreté transitoire et s'il existe, il doit être insignifiant.

Ils parviennent aussi à montrer sur les mêmes données, avec une méthode non paramétrique et robuste que les facteurs qui déterminent ces deux types de pauvreté diffèrent ou ont des effets contraires et par conséquent, une mesure qui réduit la pauvreté chronique sera sans effet sur la pauvreté transitoire.

En milieu urbain, Grootaert et al (1995) trouvent en Côte d'Ivoire que le capital humain est le facteur qui explique le mieux le changement du niveau de vie dans le temps. En effet, un ménage avec un niveau d'éducation élevé a une forte chance de sortir de la pauvreté. Ils soulignent que le niveau d'éducation élevé n'est pas synonyme d'un grand diplôme. Ce dernier pouvant être un handicap pour leur détenteur si la demande de travail provient entièrement de petites entreprises.

En outre, un ménage avec moins d'enfants et dirigé par un jeune salarié de préférence dans le secteur public, a également de fortes chances d'échapper à la pauvreté. Les ménages de grande taille connaissent ainsi une baisse de leur niveau de vie alors que ceux qui expérimentent une augmentation de leur taille se trouvent dans l'incapacité de maintenir leur niveau de vie constant.

Ces différents travaux permettront d'appréhender les facteurs qui déterminent les entrées et sorties de la pauvreté.

### **3.2.2 Les variables retenues**

Les enquêtes légères auprès des ménages en milieu urbain (Elam) nous ont permis de sélectionner et de construire les variables qui reflètent les caractéristiques intrinsèques des ménages. Ces variables sont regroupées en différentes catégories.

- **Les variables démographiques**

La taille du ménage : elle correspond au nombre de personnes dans le ménage. Cette variable permet de saisir la charge que représente la famille de l'individu. Plus la taille est grande, plus sa charge sera grande et plus la probabilité qu'il connaisse une mobilité dans la pauvreté est élevée. L'intérêt de cet indicateur est de montrer une éventuelle corrélation entre la taille du ménage et la mobilité dans la pauvreté.

Le sexe du chef de ménage : cette variable servira à apprécier l'influence du sexe du chef de famille sur le niveau de pauvreté du ménage et par conséquent sur la mobilité de ce dernier. On peut ainsi tester l'hypothèse que les ménages dirigés par des femmes sont relativement plus pauvres que ceux dirigés par des hommes.

L'âge du chef de famille : cet indicateur permet d'apprécier la position du chef de famille dans le cycle de vie. Plus l'individu est âgé, plus il aura de relations et d'expérience qui lui, permettront d'obtenir des revenus privés d'autant plus importants.

L'âge du chef de famille au carré : Il traduit le fait qu'il existe un point de retournement dans l'âge, point au-delà duquel les effets de la vieillesse l'emporteraient sur les effets positifs de l'expérience.

Le nombre de chômeurs dans le ménage en dehors du chef de ménage : il permet d'apprécier l'effet du nombre de personnes d'un ménage qui ne travaillent pas et ne retirent donc aucun revenu d'un emploi sur la probabilité de tomber ou non dans la pauvreté. Il permet dans une certaine mesure d'apprécier la charge qui pèse sur les actifs des ménages. On s'attend à ce qu'un nombre élevé de chômeurs augmente la probabilité du ménage d'entrer dans la pauvreté.

Le nombre de salariés dans le ménage en dehors du chef de ménage : il permet d'apprécier la contribution des membres qui perçoivent un revenu sur la probabilité de tomber ou non dans la pauvreté. L'exercice d'un emploi salarié par un membre de ménage, contribue à la formation du revenu global du ménage. On s'attend à ce qu'il favorise la sortie de la pauvreté.

Le nombre d'enfants dans le ménage : il permet d'apprécier l'effet de la structure du ménage par groupes d'âge sur la probabilité de sortir ou d'entrer dans la pauvreté. On s'attend à ce qu'un nombre élevé d'enfants dans le ménage favorise l'entrée de ce dernier dans la pauvreté.

Le nombre d'adultes dans le ménage: indicateur de même nature que le précédent. Son effet sur la mobilité dans la pauvreté est à priori ambigu. En effet, il dépend du statut professionnel des adultes dans le ménage.

- **Les variables économiques**

Le secteur d'activité : il permet d'apprécier l'influence de la branche d'activité du chef de ménage sur le niveau de vie des ménages et par conséquent sur leur probabilité de sortir ou d'entrer dans la pauvreté. Les salaires dans le secteur structuré sont relativement élevés et les emplois plus stables, comparés au secteur non structuré.

Le statut professionnel : le taux de salaire étant directement lié à la qualification du travailleur, son niveau de vie en dépend. Il en sera de même pour le ménage qu'il dirige. Dès lors que les groupes socio-économiques mènent différentes activités, l'élasticité du niveau de vie aux facteurs socio-économiques devrait différer d'un groupe socio-économique à l'autre. Dans notre cas, nous distinguons les salariés, les exploitants indépendants, les exploitants agricoles et les aides familiaux et autres.

- **Les variables sociales**

L'état sanitaire : Il permet d'apprécier les conditions de vie des ménages et est mesuré par l'indisponibilité au moins une fois du chef de ménage six mois avant l'enquête. Toutefois, un tel indicateur est sans doute très discuté mais découle des enquêtes effectuées auprès des ménages. On s'attend à ce que la vulnérabilité aux maladies favorise l'entrée dans la pauvreté.

Le niveau d'éducation : le niveau d'éducation du chef de famille est un indicateur de la capacité de gain du ménage. Il est mesuré par le niveau d'études atteint. On s'attend à ce qu'un niveau élevé d'éducation du chef de ménage favorise la sortie de la pauvreté. En général, l'éducation permet d'élargir les possibilités d'emploi et de génération de revenu.

L'habitat : il fait référence au cadre de vie personnel du ménage. Mais ici, on s'intéresse à la situation du chef de ménage par rapport au logement. Il peut être propriétaire, locataire ou vivre en famille ou autres. On s'attend à ce que les charges du logement qui sont relativement élevées en milieu urbain favorisent l'entrée des ménages dans la pauvreté.

- **Autres variables spécifiques**

L'ethnie : l'appartenance ethnique permet aussi bien d'approcher l'idée de réseaux de relations des individus et à cet égard peut influencer le niveau de vie des ménages. Mais au-delà, elle constitue un cadre de transmission de cultures diverses. Ainsi, au Bénin, les ménages yoruba, sont reconnus pour leur efficacité dans le commerce. Par conséquent, on peut s'attendre qu'ils sortent plus vite de la pauvreté, comparée à d'autres ethnies.

La religion : elle peut influencer le niveau du bien-être dans la mesure où la perception de ce dernier diffère souvent d'une religion à une autre.

La situation géographique : le lieu de résidence des ménages rend compte de l'existence d'opportunités et de la disponibilité des infrastructures qui contribuent au bien-être. Les ménages souvent situés à l'extérieur de la capitale ont beaucoup de chances d'avoir un niveau de vie faible.

### **3.3 Les déterminants la pauvreté de courte période**

Il s'agira ici d'identifier les facteurs qui favorisent l'appartenance des ménages aux catégories «pnp» et «npp» relativement aux pauvres de long terme (pp) et d'en relever les similitudes.

#### **3.3.1 Les facteurs de sortie de la pauvreté**

Les résultats de l'estimation du modèle logistique multinomial retenu pour l'analyse des déterminants des entrées et sorties dans la pauvreté sont présentés dans le tableau 2 ci-dessous.

Les facteurs qui déterminent la sortie de la pauvreté en milieu urbain au Bénin sont d'une part liés au secteur d'activité, au statut du chef de ménage sur le marché du travail et d'autre part aux facteurs démographiques, à l'appartenance ethnique, et à l'habitat. Les facteurs démographiques étant le sexe du chef de ménage, le nombre d'enfant à charge.

Le secteur d'activité apparaît très déterminant dans la sortie de la pauvreté. En effet, la probabilité relative d'échapper à la pauvreté est fortement et significativement élevée lorsque le chef de ménage exerce dans le commerce, l'industrie ou les services que s'il travaille dans l'agriculture, la pêche et l'élevage. L'impact observé dépendra cependant, de l'envergure et de la structure du secteur commerce, industrie et service. Selon Gills et al (1990), le marché de l'emploi en milieu urbain dans un pays en développement comprend un secteur moderne et un secteur non structuré. Le premier obéit aux règles de fonctionnement du marché du travail salarié classique. Les salaires y sont relativement élevés et les emplois plus stables. Par contre, dans le second secteur, les travailleurs non qualifiés sont en nombre important et le salaire offert sur le marché du travail est très bas.

L'accès au second secteur apparaît relativement facile et même si le sous-emploi est important, la plupart des nouveaux venus y trouvent un emploi (Charmes, J. et al, 1996).

Aussi, note-on une discrimination ethnique par rapport à la probabilité relative de sortir de la pauvreté. Si ce résultat met en autres, en exergue les habitudes de vie en réseaux, ce qui favorise une ventilation des informations en ce qui concerne les opportunités d'emplois et des activités génératrices de revenus, il attire également l'attention sur la nécessité de tenir compte des minorités dans la formulation et la mise en œuvre des mesures de politiques économiques.

L'habitat également joue aussi un rôle important dans le processus de sortie de la pauvreté. Les résultats montrent que les ménages pauvres logés dans une maison familiale ont une forte probabilité relative d'échapper à la pauvreté, comparés à ceux qui trouvent refuge chez un ami. Les ménages propriétaires ou locataires d'un habitat ont eux aussi une forte probabilité d'échapper à la pauvreté mais cette dernière n'est pas significative. En effet, vivre dans une maison familiale épargne non seulement les ménages pauvres des frais de location et des charges récurrentes, mais peut leur procurer des informations sur le marché de travail. Il convient cependant de préciser que les charges fixes sont partagées.

Les résultats montrent aussi que contrairement à l'hypothèse généralement admise, les femmes ont plus de chance que les hommes d'échapper à la pauvreté en milieu urbain au Bénin.

En ce qui concerne le statut sur le marché de travail, on s'aperçoit que par rapport aux aides familiaux et autres<sup>15</sup>, la probabilité relative qu'un ménage échappe à la pauvreté est plus faible lorsque le chef de ménage est exploitant agricole, exploitant indépendant et salarié. Les aides familiaux sont des personnes qui travaillent dans les micro-entreprises des ménages (petits commerce à domicile, artisanat, échoppe) dans lesquels ils habitent sans percevoir une rémunération en espèce. La contrepartie de leur travail est souvent payée en nature (logement, nourriture).

L'avantage que présentent les ménages dirigés par les aides familiaux et autres d'échapper à la pauvreté peut paraître surprenant surtout que les aides familiaux<sup>16</sup> n'ont que des rémunérations en nature. Ce qui n'est pas forcément pas le cas pour les apprentis et ceux qui

---

15 autre catégorie comprend les apprentis et les non-déclarés.

16 Il convient de noter qu'il n'est pas tenu compte des transferts aux ménages relatifs aux aides familiaux.

ne se sont pas déclarés. La proportion relativement élevée et le fait que 47,15% de cette catégorie de ménage réside dans les villes qui ont connu une forte baisse de la pauvreté peuvent en partie expliquer leur situation. Une analyse approfondie s'avère nécessaire pour apprécier les facteurs qui déterminent la vulnérabilité des exploitants agricoles, des indépendants et des salariés à la pauvreté par rapport aux aides familiaux et autres. Des travaux récents sur la dynamique de la pauvreté ont montré que le bien-être des indépendants et des salariés s'est dégradé entre 1996 et 1999<sup>17</sup>. Ce qu'il conviendra de retenir ici est que les salariés, les exploitants agricoles et les indépendants apparaissent plus vulnérables à la pauvreté.

---

17 Adégbidi et al (2002), Dynamique de la pauvreté au Bénin.

**Tableau 2: Résultats des estimations**

Variables	pnp <sup>9</sup>		Npp		Npnp	
	RRR	Z	RRR	Z	RRR	Z
Age	0,9832	- 0,26	1,0483	-0,70	0,9598	-0,64
age2	1,0000	0,09	0,9995	-0,59	1,000	0,37
Commerce-ind-Services <sup>1</sup>	4,3929	1,79**	2,1897	0,94	1,6108	0,59
Catholique <sup>2</sup>	0,6994	-1,11	1,4761	1,15	1,0744	0,22
Musulman	1,3772	0,65	1,2357	0,42	3,0485	2,26*
1-2personnes	0,7812	-0,30	11,2990	3,58*	19,401	4,44*
2-4personnes	2,4796	1,31	7,6981	3,04*	14,926	4,05*
5-7personnes	1,4336	0,95	3,7809	3,51*	5,3618	4,51*
8 personnes et +	1,0797	0,26	1,2904	0,80	1,9334	2,11*
Parakou <sup>3</sup>	0,6722	-1,03	0,3454	- 2,81*	0,4170	-2,34*
Porto-Novo	0,7159	-0,70	1,0426	0,09	1,6368	1,14
Abomey-Bohicon	0,9016	-0,24	0,2253	- 3,46*	0,3804	-2,34*
Homme <sup>4</sup>	0,4633	-2,20*	0,8302	-0,50	0,6769	-1,12
Adja <sup>5</sup>	1,7386	0,43	8,4632	1,92*	10,6458	2,14*
Fon	1,6067	1,17	2,1663	1,95*	2,8377	2,64*
Yoruba	3,9628	2,43*	2,4394	1,49	2,0545	1,25
Primaire <sup>6</sup>	2,3731	1,09	2,2185	1,00	4,0494	1,85*
Secondaire	1,1788	0,51	1,2357	0,66	1,1068	0,33
nombre de salariés	1,1119	0,91	1,1031	0,86	1,1781	1,44
nombre de chômeur	0,5362	-1,40	0,3280	-2,38*	0,5159	-1,63
Exploitant agricole <sup>7</sup>	0,3264	-2,26*	1,0284	0,05	0,3385	-2,13*
Exploitant indépendant	0,0896	-2,78*	0,4275	-0,96	0,5623	-0,67
Salarié	0,1882	-1,87*	0,4505	-0,87	0,4976	-0,79
Santé	0,9798	-0,07	1,1875	0,57	1,3418	1,01
nombre d'adulte	1,1766	1,15	1,3420	2,15*	1,3765	2,38*
nombre d'enfant	0,8614	-2,53*	0,9297	-1,26	0,8344	-3,07*
Propriétaire <sup>8</sup>	3,1340	1,47	2,7448	1,30	11,7339	2,56*
Locataire	2,9345	1,33	2,6993	1,23	14,0077	2,69*
logement familial	3,4129	1,66**	1,9667	0,90	14,2419	2,85*
	(1) Base = agriculture-pêche-elevage (2) Base = animistes (6) Base = sans éducation (3) Base = Cotonou (7) Base = aides familiaux et autres (4) Base = femme (8) Base = logé par un ami (5) Base = peulhs (9) Base = pp * significatif entre 1 et 5% ** significatif entre 5% et 10% $R^2 = 0,1529$ RRR: Relative Risk Ratio					

**Source:** Estimation à partir des données Elam 96 et 1999

Une synthèse de ces résultats est affichée au tableau 3. Les variables qui y figurent sont celles qui sont significatives pour l'ensemble des estimations.

**Tableau 3: Synthèse des résultats d'estimation (référence : pauvre en 1996 et pauvre en 1999)**

Variables significatives	Pauvre 96 et non-pauvre 99	Non- pauvre 96 et pauvre 99	Non- pauvre 96 et non- pauvre 99
<b>Secteur d'activité</b>			
Commerce- industrie-service	+		
<b>Démographie</b>			
Taille		+	+
Nombre d'adulte		+	+
Nombre d'enfant	-		-
Homme	-		
<b>Ethnie</b>			
Adja et apparentés		+	+
Fon		+	+
Yoruba	+		
Nombre de chômeur		-	
Religion			+
<b>Zone de résidence</b>			
Parakou		-	-
Abomey-Bohicon		-	-
<b>Statut dans la profession</b>			
exploitant agricole	-		-
exploitant indépendant	-		
Salarié	-		
<b>Logement</b>			
Propriétaire			+
Locataire			+
logement familial	+		+
<b>Education</b>			
Secondaire et plus			+

(+) augmente la probabilité d'appartenir à la catégorie d'intérêt relativement à la catégorie de référence

(-) augmente la probabilité d'appartenir à la catégorie de référence relativement à la catégorie d'intérêt

\* les zones grises signifient que les variables qui s'y rapportent ne sont pas significatives pour les catégories considérées.

**Source :** Estimation à partir des données Elam 96 et 1999.

### 3.3.2 Les facteurs d'entrée dans la pauvreté

Les facteurs spécifiques qui favorisent les entrées dans la pauvreté en milieu urbain au Bénin sont relatifs à la localisation géographique, aux facteurs démographiques, au statut sur le marché de travail des membres de ménages et à l'appartenance ethnique.

En ce qui concerne l'influence de la localisation géographique, on note que par rapport à la ville de Cotonou, la probabilité relative de tomber dans la pauvreté est faible lorsque les ménages résident à Parakou et à Abomey-Bohicon. Ce résultat se justifie dans la mesure où ces deux zones ont bénéficié d'importants appuis du gouvernement dans le cadre de sa stratégie de réduction de la pauvreté. Ces derniers ont abouti dans ces deux villes à une baisse respective de l'incidence de la pauvreté de 5,5% et 16,81% entre 1996 et 1999. Par ailleurs, la probabilité relative de tomber dans la pauvreté est forte pour les ménages résidant à Porto-Novo (104,26%) par rapport à Cotonou, mais elle n'est pas significative, ce qui voudra

signifier que tomber dans la pauvreté à Porto-Novo alors qu'on est non-pauvre est un événement peu courant.

S'agissant des facteurs démographiques, la taille des ménages exerce une influence sur la probabilité relative de tomber dans la pauvreté. En effet, la probabilité relative qu'un ménage non-pauvre tombe dans la pauvreté est d'autant plus forte et significative que la taille du ménage est élevée. A cet effet, Lachaud (1997c) a souligné que, bien que l'appréhension de la dimension des ménages semble se heurter à maints problèmes conceptuels et méthodologiques, le fait qu'elle affecte sensiblement le niveau de vie est un phénomène bien connu en Afrique. Grootaert (1996) de son côté a montré spécifiquement dans le cas de la Côte d'Ivoire que la taille de ménage est un facteur d'entrée dans la pauvreté en milieu urbain.

La composition du ménage et le statut sur le marché du travail des membres de ménage affectent également la probabilité relative de tomber dans la pauvreté. Ainsi, un ménage non-pauvre qui comprend assez d'adultes a une forte probabilité relative de tomber dans la pauvreté. Cette probabilité relative est estimée à 134,20%. Ce qui signifie qu'un nombre important d'adulte dans le ménage accroît de 34,20%, la probabilité relative de tomber dans la pauvreté. Cependant, l'impact réel du membre de ménage adulte sur le statut de pauvreté du ménage ne pourra être bien perçu qu'à travers son statut sur le marché du travail. L'offre de travail par membre de ménage est en effet en mesure de contrebalancer les effets négatifs liés à la dimension du groupe (Lachaud, 1998a).

A cet égard, les résultats montrent qu'un nombre additionnel de chômeur dans le ménage augmente la probabilité relative que ce dernier reste pauvre. Ainsi, lorsqu'un nombre important d'adultes dans le ménage est chômeur, alors il est très probable que le ménage tombe dans la pauvreté. Un nombre important de chômeurs augmente la charge qui pèse sur les membres actifs du ménage.

L'effet discriminatoire de l'appartenance ethnique s'est également révélé en ce qui concerne les probabilités d'entrée dans la pauvreté.

En résumé, on peut conclure qu'à court terme, les entrées et les sorties dans la pauvreté ne sont pas déterminées par le même processus. Les facteurs qui favorisent les sorties de la pauvreté sont le secteur d'activité du chef de ménage, les facteurs démographiques, et les actifs sociaux. Le secteur d'activité (commerce, industrie et service) de par son impact apparaît le plus important. Grootaert (1996) dans ses travaux sur la Côte-d'Ivoire a montré que c'est le capital humain en particulier l'éducation qui favorise l'augmentation du bien-être des ménages. Mais le fait que certains chefs de ménage avec un niveau élevé (au moins le niveau secondaire) n'arrivent pas à échapper à la pauvreté montre que l'éducation n'est assurément pas la condition suffisante à la réduction de la pauvreté. Il faudra surtout œuvrer à améliorer le fonctionnement du marché de travail et favoriser la création d'activités génératrices de revenus dans le secteur moderne. Cela ne voudra cependant pas signifier que le secteur agriculture, pêche et élevage devra être abandonné. Des mesures pour accroître la productivité des ménages exerçant dans ce secteur sont aussi nécessaires.

Par ailleurs, les facteurs spécifiques qui favorisent les entrées dans la pauvreté en milieu urbain au Bénin sont relatifs à la localisation géographique, aux facteurs démographiques, au statut sur le marché de travail des membres de ménages et à l'appartenance ethnique. Comme facteurs démographiques, on note le nombre d'adulte dans le ménage et le nombre d'enfants à charge.

De près, les facteurs spécifiques qui favorisent notamment la sortie de la pauvreté, apparaissent un peu exogènes. Une des raisons qu'on peut évoquer pour justifier ce résultat est que les données utilisées ne couvrent pas une longue période<sup>18</sup>. Des données de panel élargies pourraient certainement contribuer à mieux appréhender les déterminants appropriés de la mobilité dans la pauvreté. Néanmoins, les résultats obtenus renseignent sur des facteurs qui reflètent un temps soit peu le contexte socio-économique en milieu urbain au Bénin.

Il convient de préciser que par rapport aux pauvres de longue durée, l'appartenance à la catégorie des non-pauvres de longue période (nnp) est déterminée entre autres, par le niveau d'éducation du chef de ménage. Avoir un niveau d'instruction équivalent au moins au secondaire augmente la probabilité de demeurer non-pauvre de longue durée. Ce qui confirme l'importance du capital humain dans le processus d'atténuation de la pauvreté. En outre, l'habitat, la taille du ménage, le nombre d'adultes dans la ménage, le nombre d'enfants à charge, l'appartenance ethnique, la localisation géographique constituent les déterminants de l'appartenance à la catégorie des non-pauvres de longue durée.

Dans la perspective d'un suivi rapproché visant à réduire les entrées et à accroître les sorties de la pauvreté, il est nécessaire que les mesures de politiques orientées sur la réduction de la pauvreté en milieu urbain au Bénin prennent en compte les facteurs ci-dessus énoncés. A cet égard, pour mieux apprécier l'impact des changements structurels et démographiques sur l'appartenance des ménages aux différentes catégories identifiées, une analyse de sensibilité paraît nécessaire.

#### **4. Analyse de sensibilité**

Les simulations porteront le sexe du chef de ménage (*approche genre*), le niveau d'instruction (capital humain).

L'effet du sexe du chef de ménage apparaît très net. Par rapport aux ménages dirigés par les hommes, ceux dirigés par les femmes ont plus de chance de sortir et de rester non-pauvres sur une longue période. Ainsi des actions en direction des femmes contribuerait plus à la réduction de la pauvreté. Néanmoins, les plus nécessaires sont les ménages dirigés par les hommes.

L'effet de l'éducation sur l'appartenance aux différentes catégories de ménage apparaît nettement. Les ménages dont le chef est sans éducation ont pratiquement deux fois plus de chance de rester pauvres sur une longue période, par rapport aux ménages dont le chef a le niveau primaire et secondaire. Avec un niveau supérieur, la probabilité de rester pauvre se rapproche plus de celle d'un ménage dont le chef est sans éducation. La raison est que beaucoup de diplômés du supérieur sont au chômage. Ce résultat traduit le manque d'emploi et l'inadéquation entre la formation des individus et les besoins du marché de l'emploi. Ces facteurs ont été identifiés par les ménages urbains comme étant les principales causes de la pauvreté. L'extrait des *verbatim* issus des enquêtes de perception auprès des ménages défavorisés en milieu urbain en 1996 qui suit, illustre bien le problème évoqué. « Il y a les enfants qui ont été dans les grandes écoles et ils sont à la maison. Ils n'ont rien à faire. Le

---

18 Les enquêtes utilisées portent sur les années 96 et 99.

mien va emprunter de l'engin d'un autre pour faire Zémidjan, or il n'a pas le diplôme de Zémidjan<sup>19</sup>. S'il avait trouvé un emploi qui correspond au diplôme qu'il a reçu, il ne conduirait pas Zémidjan»<sup>20</sup>. Par ailleurs, l'effet du niveau primaire et secondaire se confirme au niveau des ménages qui sont demeurés non-pauvres. La probabilité de rester non-pauvre est respectivement de 0,49 et 0,45 lorsque le chef de ménage a le niveau primaire et secondaire alors que, pour le ménage dirigé par un chef sans aucune éducation, la probabilité de rester non-pauvre est de 0,35. Ainsi, il apparaît que l'accès au niveau primaire et secondaire est susceptible de réduire la probabilité de pauvreté des ménages en milieu urbain au Bénin.

---

19 taxi-moto

20 Enquêtes sur les perceptions des dimensions du bien-être, de la pauvreté et de la richesse dans les quartiers défavorisés en milieu urbain au Bénin (EPPU-1996)

## Conclusion

Cette étude a porté sur l'analyse de la transition dans la pauvreté et des déterminants des entrées et sorties dans la pauvreté en milieu urbain au Bénin. Il s'agit d'apprécier le flux des entrées et sorties dans la pauvreté, de mettre en évidence les caractéristiques des ménages qui favorisent ces différents mouvements.

En ce qui concerne l'analyse de la transition, les résultats confirment dans un premier temps, l'idée selon laquelle, la pauvreté ne devra pas être perçue uniquement comme une condition permanente. Dans un second temps, il apparaît de façon systémique que la proportion des ménages pauvres de court terme est plus importante que celle des pauvres de long terme en milieu urbain au Bénin. De façon globale, au sein des pauvres de court terme, les entrées sont supérieures aux sorties. Ce résultat est en partie infirmé lorsqu'on considère les groupes de ménages pauvres ou non-pauvres qui ont connu une forte baisse de l'incidence de la pauvreté.

Ainsi, il apparaît que la variation de l'incidence de la pauvreté dans le temps est le résultat des flux massifs de ceux qui tombent dans la pauvreté et ceux qui en sortent et, l'ampleur de cette variation dépend de l'importance de ces deux groupes de ménage. Pour le groupe des entrées, les résultats montrent que, comparés aux vulnérables, les ménages non-vulnérables s'y retrouvent en proportion élevée. Ceci suppose qu'aucun type de ménage n'est à priori épargné par ce phénomène.

L'analyse des déterminants des entrées et sorties dans la pauvreté a été effectuée à partir d'un modèle logit multinomial, en prenant comme référence les ménages pauvres de long terme (pp). Les facteurs qui favorisent la sortie des ménages de la pauvreté sont d'une part, liés au statut du chef de ménage sur le marché du travail, au secteur d'activité et d'autre part, aux variables démographiques (nombre d'enfants à charge, le sexe), à l'appartenance ethnique et à l'habitat. Exercer dans le secteur commerce, industrie et services augmente les chances des ménages d'échapper à la pauvreté. L'accès au marché du travail, en l'occurrence au secteur structuré apparaît alors comme un moyen efficace pour échapper à la pauvreté. Ainsi, améliorer le niveau d'éducation comme l'a souligné Grootaert (1996) peut être considéré comme une condition nécessaire à la réduction de la pauvreté en milieu urbain mais elle n'est assurément pas la condition suffisante. D'où la nécessité de réorganiser le marché du travail et inciter les opérateurs économiques à plus investir dans le secteur commerce, industrie et services sans pour autant abandonner le secteur agriculture, pêche et élevage qui souffre du manque de ressources productives. Selon Sen (1980), la pauvreté étant par essence, un problème d'accès aux ressources productives. Elle relève avant tout, de l'organisation sociale qui préside à la distribution des ressources et biens dans la communauté. C'est essentiellement à cette organisation (relations sociales de production) qu'il faut s'attaquer lorsqu'on veut résoudre le fléau de la pauvreté.

Un des résultats importants est que les femmes chefs de ménage ont plus de chance d'échapper à la pauvreté que les hommes. Ce résultat infirme l'hypothèse selon laquelle un ménage a beaucoup plus de chance d'être pauvre s'il a une femme à sa tête.

Les facteurs d'entrée dans la pauvreté sont quant à eux relatifs à la localisation géographique, au statut sur le marché des membres de ménage en dehors du chef, aux facteurs démographiques et à l'appartenance ethnique. Les facteurs démographiques que sont, la taille du ménage, le nombre d'adultes dans le ménage, favorisent l'entrée des ménages non-pauvres dans la pauvreté.

Comme on peut le constater, les entrées et les sorties dans la pauvreté ne semblent pas être déterminées par les mêmes facteurs. L'exercice effectué ici, informe plus sur la mobilité des ménages que sur les facteurs qui déterminent les entrées et sorties des ménages dans la pauvreté. Cela est essentiellement dû à l'étendue des données utilisées. Des analyses approfondies sur des données de panel plus larges doivent être utilisées pour mieux apprécier ces facteurs. Néanmoins, les résultats obtenus s'intègrent bien aux dimensions de la pauvreté citées par les populations urbaines au Bénin.

Les résultats montrent aussi, qu'avoir un niveau d'instruction équivalent au moins au secondaire augmentent la probabilité de demeurer non-pauvre de long terme. Dans ce contexte, l'éducation apparaît comme un moyen efficace pour échapper à la pauvreté sur une longue période. L'accroissement du capital humain doit ainsi constituer une préoccupation majeure des décideurs.

L'analyse de sensibilité a permis de nuancer les effets des changements structurels et démographiques sur l'appartenance aux différentes catégories de ménages.

Cependant, il s'avère nécessaire d'aller au-delà des déterminants de la pauvreté de court et long terme pour analyser la pauvreté chronique et la pauvreté transitoire afin de cibler au mieux les populations pauvres. Aussi il est important de savoir pendant combien de temps les ménages conservent le statut de pauvre ou de non-pauvre. Des durées différentes peuvent être provoquées par différents facteurs et nécessiter des interventions spécifiques. Ces types d'exercices ne seront possibles que si des données appropriées sont disponibles. Il convient d'œuvrer à la collecte de ces dernières si l'on veut que les multiples initiatives en faveur de la réduction de la pauvreté aboutissent à des résultats probants.

## Bibliographie

Banque Mondiale (1990), "La pauvreté, rapport sur le développement dans le monde", Banque Mondiale, Washington DC.

Banque Mondiale (2001), "Rapport sur la pauvreté dans le monde", Banque Mondiale, Washington DC.

Cogneau D. (2002), "Pauvreté, inégalités des conditions et inégalités des chances", DIAL

Charmes, J et al (1996), " L'observatoire statistique dans les pays soumis à des changements socio-économiques rapides": dialectique des méthodes- Journées d'études sur les Observatoires, ORSTOM, Paris.

CED (2002), Pauvreté monétaire et privations des capacités en Afrique, Série de recherche, Université de Montesquieu-Bordeaux IV.

Coulombe H. and Mckay (1996) "Modelling Determinants of Poverty in Mauritania", World Development, vol.24, n°6, pp. 1014-1031.

Datt et Jolliffe (1999), "Determinants of poverty: 1997", International Food Policy Research Institute, Washington, DC.

Deaton, A (1997) "The Analysis of Household Surveys: A microeconomic Approach to Development Policy". Baltimore": The John Hopkins University Press.

DIAL (2002) "Les nouvelles Stratégies Internationales de Lutte contre la Pauvreté", Economica.

Drèze, J. et al (1992), "Economic Mobility and agricultural Labor in Rural India": A case study. STICERD, London School of Economics, mimeo.

Duclos, J.Y and M. Mercader-Prats (1999) "Household Needs and Poverty: With Application to Spain and the U.K", Review of Income and Wealth, Series 45, Number 1 (March).

Duclos, J.Y. (2002) "Poverty and Equity: Theory and Estimation", CREFA- Université de Laval, Canada.

DRSP (2000) " Document de Stratégie de réduction de la pauvreté ", Ministère du Plan – BENIN.

FIDA (2002), "Evaluation de la pauvreté ; Afrique de l'ouest et du centre".

Fields, G. S (1994) "Poverty and Income Distribution: Data for Measuring Poverty and Inequality Changes in Developing Countries". Cornell University, Department of Economics, Ithaca.

Fields G.S (1997) "Poverty, inequality and economic well-being: African economic growth in comparative perspective.

Fleurbaey, M et al (1997) "Mesurer la pauvreté", *Economie et Statistique* n°308-309-310,1997-8/9/10

Foster J, Greer, J. et E. Thorbecke (1984), "A Class of Decomposable Poverty Measures". *Econometrica*, vol. 52, pp. 761-785.

Foster J.E. et A.F. Shorrocks (1988), "Poverty Orderings". *Econometrica*, vol. 56, no. 1, January, pp. 173-177.

Gaiha R (1988), "On measuring the risk of poverty in Rural India in Rural Poverty in South Asia", Columbia University Press, 1988.

Gaiha, R (1992), " On the chronically poor in rural India" *Journal of International Development*, Vol.4, N°3, 273-289.

Gaiha, R. and A.B. Dealalika (1993), " Persistent, expected and innate poverty-estimates for semi-arid rural South India ;1975-1984, *Cambridge journal of Economics*, Vol.17, N°4,409-421

Gillis et al (1990) " *Economie du Développement*", Editions Universitaires, Paris

Glewwe, P (1991) "Investigating the Determinants of Household welfare in Côte d'Ivoire". *Journal of Development Economics* 35 (1991) 307-337. Elsevier Science Publishers B.V. North-Holand.

Glewwe, P, M. Gragnolati and H. Zaman (1999) "Who gained from Vietnam's Boom in the 1999's? An Analysis of Poverty and Inequality Trends", Development Research Group

Grootaert, C (1995) "The dynamics of Poverty, why some people escape from poverty and others do not", Policy Research Working Paper, Banque Mondiale, Washington DC.

Grootaert, C (1996). «The determinants of poverty in Côte d'Ivoire in the 1980s. " *Journal of African Economies*, Volume 6, Number 2, pp. 169-196.

Hausman J(1978) " Specification Tests in Econometrics" *Econometrica*,46,pp.1219-1240.

Hausman J. and D. McFaden (1984) "A specification Test for the Multinomial Logit Model." *Econometrica*, 52, pp.1377-1398.

IEM (2001) " La pauvreté n'est pas une condition permanente", Notes Économiques, Institut Economique de Montréal.

INSAE (2002) "Profil de pauvreté et caractéristiques socio-économiques des ménages " Document de synthèse.

Kaboré, S (2000), "Modélisation des déterminants du statut de pauvreté, de la profondeur de pauvreté et du niveau de vie des ménages au Burkina- Faso" , MIMAP.

Lachaud J.P (1997c) "Pauvreté, dimension des ménages et genre au Burkina-Faso", Bordeaux, document de travail n°17, Université Montesquieu - Bordeaux IV. CED.

Lachaud J.P (1998a) "Pauvreté et choix méthodologiques", Bordeaux, document de travail n°27, Université Montesquieu - Bordeaux IV. CED.

Levernier, w. and J.B. White (1998) "The determinants of poverty in Georgia's Plantation Belt : Explaining the Differences in Measured Poverty Rates", American Journal of Economics and Sociology, Vol.57 Issue 1, pp 25- 47.

Lipton M. and M. Ravallion (1995) "Poverty and Policy". Handbook of Development Economics, Volume III, Elsevier Science 1995.

Padilla Y.C (1997) "Determinants of Hispanic Poverty in the Course of the Transition to Adulthood", Hispanic Journal of Behavioral Sciences, Nov97, Vol.19 Issue 4, p416-17.

PNUD (1997), Manuel d'analyse de la pauvreté : Application au Bénin.

Ravallion, M.(1996), "Comparaisons de la Pauvreté : Concepts et Méthodes". LSMS document de travail N°122. Banque Mondiale, Washington, D.C.

Ravallion M et J. Jalan (1998a) "Determinants of Transient and Chronic Poverty: Evidence from Rural China", Policy Working Paper 1936.Washington DC: World Bank.

Ravallion, M et J. Jalan (2000) "Is transient poverty different? Evidence from Rural China", Journal of Development Studies, Vol.36, N°6, 82-99.

Ribaud F. et al (2001), "Elaboration et mise en œuvre des DRSP : portée et limites du processus" DIAL.

Rodriguez A.G., S.M. Smith (1994), "A comparaison of Determinants of Urban and Rural Poverty in Costa Rica" World Development, Vol. 22, N°3 pp381-397, Elsevier Science Ltd.

Sadoulet E et A. de Janvry (2002), " Recrafting Rights over Common Property Ressources in Mexico: Divide and Incorporate? " University of California at Berkeley.

Sen, A. K.(1976), "Poverty : An Ordinal Approach to Measurement", Econometrica, vol. 44 #2,

Sen, A.K.(1997), "Inequality Reexamined" Havard University Press.

Streeten P et al (1981), "First Things. Meeting Basic Human Needs in the Developing" World, Oxford: Oxford University Press.

Thompson, A and D.R. McDowell (1994) "Determinants of Poverty Among Workers in Metro and Nonmetro Areas of the South". Review of Black Political Economy, Spring94 Vol.22 Issue 4 p159, 19p.

Vodounou et al (2001) "Synthèse analytique des études portant sur la pauvreté au Bénin de 1990 à 2000", INSAE

Watts, H.W. (1968), "An Economic Definition of Poverty" in D.P. Moynihan (ed.), *On Understanding Poverty*. New York, Basic Books.